

| Informations de base                                                                                                                                                                                                                                                 |                    |
|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|--------------------|
| <b>2010/2911(RSP)</b><br>RSP - Résolutions d'actualité                                                                                                                                                                                                               | Procédure terminée |
| Résolution sur l'avenir du partenariat stratégique UE-Afrique à la suite du troisième sommet UE-Afrique<br><br><b>Subject</b><br><br>6.20 Politique commerciale commune en général<br>6.30 Coopération au développement<br>6.40.07 Relations avec les pays d'Afrique |                    |

| Acteurs principaux            |                       |                  |            |
|-------------------------------|-----------------------|------------------|------------|
| Conseil de l'Union européenne | Formation du Conseil  | Réunions         | Date       |
|                               | Affaires étrangères   | 3048             | 2010-11-22 |
| Commission européenne         | DG de la Commission   | Commissaire      |            |
|                               | Relations extérieures | ASHTON Catherine |            |

| Événements clés |                                  |                                                                                       |        |
|-----------------|----------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------|--------|
| Date            | Événement                        | Référence                                                                             | Résumé |
| 22/11/2010      | Débat au Conseil                 |                                                                                       | Résumé |
| 24/11/2010      | Débat en plénière                |  | Résumé |
| 15/12/2010      | Décision du Parlement            | T7-0482/2010                                                                          | Résumé |
| 15/12/2010      | Résultat du vote au parlement    |  |        |
| 15/12/2010      | Fin de la procédure au Parlement |                                                                                       |        |

| Informations techniques   |                                  |
|---------------------------|----------------------------------|
| Référence de la procédure | 2010/2911(RSP)                   |
| Type de procédure         | RSP - Résolutions d'actualité    |
| Sous-type de procédure    | Résolution sur déclaration       |
| Base juridique            | Règlement du Parlement EP 136-p2 |
| État de la procédure      | Procédure terminée               |

| Portail de documentation |
|--------------------------|
|                          |

| Parlement Européen                        |            |                              |            |                        |
|-------------------------------------------|------------|------------------------------|------------|------------------------|
| Type de document                          | Commission | Référence                    | Date       | Résumé                 |
| Proposition de résolution                 |            | <a href="#">B7-0693/2010</a> | 08/12/2010 |                        |
| Proposition de résolution                 |            | <a href="#">B7-0694/2010</a> | 08/12/2010 |                        |
| Proposition de résolution                 |            | <a href="#">B7-0695/2010</a> | 08/12/2010 |                        |
| Proposition de résolution                 |            | <a href="#">B7-0696/2010</a> | 08/12/2010 |                        |
| Proposition de résolution                 |            | <a href="#">B7-0698/2010</a> | 08/12/2010 |                        |
| Texte adopté du Parlement, lecture unique |            | <a href="#">T7-0482/2010</a> | 15/12/2010 | <a href="#">Résumé</a> |
|                                           |            |                              |            |                        |

## Résolution sur l'avenir du partenariat stratégique UE-Afrique à la suite du troisième sommet UE-Afrique

2010/2911(RSP) - 22/11/2010

Le Conseil a débattu de la préparation des prochains **sommets de l'UE avec l'Afrique** (29 et 30 novembre 2010, Tripoli), la Russie (7 décembre 2010, Bruxelles) et l'Inde (10 décembre 2010, Bruxelles) ainsi que du sommet de l'OSCE (1<sup>er</sup> et 2 décembre 2010, Astana).

Cette discussion est allée de paire avec un échange de vues sur les relations de l'UE avec ses partenaires stratégiques, en particulier les États-Unis, la Russie et la Chine, sur la base d'informations communiquées par la Haute Représentante.

## Résolution sur l'avenir du partenariat stratégique UE-Afrique à la suite du troisième sommet UE-Afrique

2010/2911(RSP) - 15/12/2010 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

À la suite du débat qui s'est tenu en séance le 24 novembre 2010, le Parlement européen a adopté une résolution sur l'avenir du partenariat stratégique Afrique-UE à la suite du troisième sommet UE-Afrique.

Le texte adopté en plénière avait été déposé en tant que résolution commune par les groupes PPE, S&D, ALDE, Verts/ALE et ECR.

Les députés se félicitent de l'adoption du "Plan d'action stratégique" 2010/2013 et de ses partenariats, et insistent pour que ces derniers contribuent à répondre aux besoins durables des pays en développement afin de lutter contre la pauvreté et garantissent des revenus et des moyens d'existence décents, ainsi que le respect des droits humains fondamentaux, notamment les droits en matière sociale, économique et environnementale.

Pour le Parlement, ces partenariats devraient viser les principaux objectifs suivants :

- 1. Paix et sécurité** : les députés demandent que l'on finance durablement et de manière prévisible les opérations de soutien de la paix en Afrique, et que l'on mette en place des capacités locales de résistance aux échecs. Ils demandent également que l'on protège les civils dans les conflits armés. Ils considèrent que la politique de prévention des conflits constitue une condition préalable pour une paix durable et qu'il faut s'attaquer aux causes structurelles des conflits en mettant en place une politique de développement durable. Ils indiquent au passage que l'adoption aux États-Unis de la nouvelle loi sur "les minerais qui alimentent les conflits" constitue un énorme pas en avant dans la lutte contre l'exploitation illégale des minerais en Afrique, qui nourrit les guerres civiles et les conflits. Dans ce contexte, ils appellent la Commission et le Conseil à présenter des propositions similaires pour assurer la traçabilité des minerais importés sur le marché de l'UE.
- 2. Gouvernance démocratique et droits de l'homme** : les députés invitent l'UE et l'Union africaine (UA) à aborder ensemble leurs principaux points de préoccupation, comme les réactions face aux crises politiques, et à soutenir la gouvernance économique afin d'élaborer des priorités communes en la matière. Tout en saluant l'engagement commun de l'Afrique et de l'UE en faveur des droits de l'homme, des principes démocratiques et de l'État de droit, ainsi que la condamnation de toutes les formes de terrorisme, les députés regrettent que Robert Mugabe ait été invité et ait participé activement au 3<sup>ème</sup> sommet Afrique-UE. Ils demandent à toutes les parties d'adopter désormais une position politique plus ferme afin d'envoyer un message clair quant à l'attachement du Parlement à la démocratie. Ils demandent en outre que toutes les actions soient menées en l'absence de toute discrimination basée sur le genre, l'origine raciale ou ethnique, la religion ou la croyance, les handicaps, l'âge, l'orientation sexuelle.
- 3. Commerce, intégration régionale et infrastructures** : les députés appellent l'UE et l'UA à coopérer en vue d'une exploitation durable des matières premières, en mettant particulièrement l'accent sur le renforcement des capacités, la gouvernance, le développement des infrastructures, les investissements, les connaissances et les compétences en matière de géologie, ainsi que la transparence des contrats d'exploitation minière. Ils demandent tout particulièrement l'introduction de politiques d'extraction respectueuses de l'environnement et socialement viables ainsi que la mise en place d'un cadre juridique et fiscal propice à encourager la croissance économique et à attirer les investissements étrangers directs.

4. **Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)** : les députés notent le renouvellement de l'engagement des pays de l'Union de consacrer 0,7% de leur PIB à l'aide publique au développement d'ici 2015. Ils rappellent que la concrétisation des OMD passe par la mise en place d'activités spécifiques dans les domaines de la santé maternelle, de la santé infantile et de la santé des nouveau-nés, de l'égalité entre les hommes et les femmes, de l'éducation, de la politique foncière, du développement durable, de l'accès à l'eau et aux dispositifs d'assainissement, et de l'aide aux personnes handicapées ainsi qu'en matière de sécurité alimentaire. Ils soulignent à cet égard la nécessité de renforcer les secteurs de l'agriculture et de la pêche en Afrique, et rappellent le rôle prédominant que joue l'agriculture dans les économies nationales africaines. Regrettant une fois de plus, la pratique actuelle en Afrique, de l'acquisition de terres arables par certains investisseurs étrangers, les députés soulignent que ceci risque de nuire à la sécurité alimentaire locale. Ils appellent en outre les dirigeants africains à mettre en place un mécanisme de lutte contre la fuite des capitaux et l'évasion fiscale et à accentuer les pressions exercées au niveau international sur toutes les entités qui pourraient permettre l'évasion fiscale en Afrique.
5. **Énergie** : les députés estiment que l'énergie renouvelable est indispensable au développement économique et social de l'Afrique. Ils saluent le programme de coopération Afrique-UE dans le domaine des énergies renouvelables ainsi que les objectifs politiques fixés lors de la réunion de haut niveau sur l'énergie, en septembre 2010 à Vienne, destinés à permettre en 2020 à 100 millions de citoyens africains l'accès à des services énergétiques modernes et durables, le doublement de la capacité des connexions électriques transfrontalières en Afrique, le doublement de l'utilisation du gaz naturel en Afrique, l'intensification du recours aux énergies renouvelables et l'amélioration de l'efficacité énergétique dans tous les secteurs.
6. **Changement climatique** : les députés invitent l'UE et l'UA à unir leurs efforts pour réduire les émissions résultant de la déforestation et de la dégradation des forêts. Ils rappellent l'engagement de l'Union à consacrer 7,2 milliards EUR d'ici à 2012 à des initiatives et à des projets urgents dans le domaine du changement climatique en Afrique. Ils demandent à toutes les parties prenantes d'apporter leur concours aux pays en développement pour qu'ils puissent s'adapter aux effets du changement climatique et prospérer en émettant peu de CO<sub>2</sub>, de façon à éradiquer la pauvreté. Ils mettent en particulier l'accent sur l'immense potentiel offert par les ressources naturelles – soleil, vent, cours d'eau, marées –, que les pays africains possèdent en abondance.
7. **Migrations, mobilité et emploi** : les députés remarquent les effets positifs de la migration et insistent sur la nécessité d'une stratégie commune accompagnée d'un calendrier et des projets ciblés afin de réduire les effets négatifs de la migration illégale. Ils estiment parallèlement que la fuite des cerveaux est un problème majeur pour l'Afrique et que les professionnels qui ont quitté leur pays d'origine devraient être fortement incités à y retourner.
8. **Science, société de l'information et espace** : enfin, les députés saluent le lancement d'un dialogue de haut niveau dans les domaines des sciences et des technologies afin de renforcer le cadre de coopération scientifique et technologique, de manière à accélérer la croissance économique et le développement social en Afrique.

**Observations générales** : les députés notent encore l'absence de représentation du Soudan, dont les autorités ne se considèrent pas comme engagées par la Déclaration de Tripoli (Déclaration qui incarne la volonté des différents dirigeants africains et européens de consolider le partenariat stratégique instauré il y a trois ans entre les deux continents). Ils souhaitent l'application de tous les éléments de l'accord de paix de 2005, en ce compris le référendum de janvier 2011 qui doit permettre aux Soudanais du sud de choisir leur destin. Ils regrettent encore que certains chefs d'État ou de gouvernement des grands pays de l'UE n'aient pu assister au sommet UE-Afrique et que la stratégie commune Afrique-UE ne soit pas accompagnée d'un plan de financement. Une fois de plus, les députés demandent dès lors la budgétisation du FED. Ils souhaitent enfin que les parlements panafricain et européen puissent exercer leur rôle de supervision de l'application du Plan d'action stratégique.